

ABONNEMENT

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les Libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne.	20
Réclames, —	30
Fautes diverses, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 1^{er} JUIN

LA CHAMBRE

Après mûres réflexions, le gouvernement a jugé bon de se faire interpellé à propos de l'étonnant discours de M. Tisza. En bon nègre qu'il est, M. Gerville-Réache s'est chargé de la chose, et il s'est acquitté de sa mission avec le tact exquis des gens de sa race.

M. Gerville estime que les paroles de Tisza sont simplement « discourtoises ». Il pense que, prononcées en plein Parlement par le premier ministre de Hongrie, elles « n'engagent pas le gouvernement austro-hongrois », mais qu'elles « ont pu surprendre ceux qui connaissent les sympathies mutuelles existant entre les deux pays ». Tisza a souffleté la République, il a menacé la France au nom de Bismarck. Gerville trouve que ce n'est pas « courtois » et il est tout « surpris ».

M. Goblet, lui, ne se laisse pas étonner aisément. Il estime tout naturel que l'Autriche-Hongrie n'ait pas cru devoir s'associer à la célébration de l'anniversaire de 1789. Quant aux paroles prononcées par M. Tisza, elles ne méritent pas qu'on s'y arrête. Le comte Kalnoky et Tisza lui-même ont déclaré qu'elles n'avaient aucune intention blessante. Ces messieurs, paraît-il, n'ont pas conscience de la valeur des mots ; les journaux à leur solde ne savent ce que parler veut dire.

Lorsque, à Pesth ou à Vienne, on dit à un monsieur : « Vous êtes filou ; votre maison est de celles où l'on ne peut se risquer sans crainte d'être dévalisé », on n'a pas l'intention de le blesser ; au contraire.

Donc, M. Goblet n'est pas trop mécontent. Il n'est pas inquiet du tout. Pourquoi le serait-il ? La France veut la paix ; or, il suffit que la France républicaine veuille pour que l'Europe s'incline. De plus, MM. Tisza et Kalnoky n'ont pas eu « d'intention blessante ». Ils l'ont déclaré ; leurs déclarations sont sincères, et M. Goblet espère

que le ministre austro-hongrois voudra bien dissiper tout malentendu. Car il ne saurait y avoir qu'un « malentendu » ; Tisza voulait souffleter l'Empire allemand ; par malheur il a rencontré sous sa main le visage de la République française.

Ayant fourni ces fières explications, M. Goblet s'est tourné du côté des frontières des Vosges pour lancer cette menace : « Nous nous réservons de prendre à notre heure telles mesures qu'il conviendra ». Paroles maladroitement. Quand on peut impunément prendre des « mesures » de cette sorte, on les prend sans tant de phrases ; et, quand on ne le peut pas, on se tait.

Platitudes et redondances : toute la diplomatie républicaine est dans ces deux mots.

LES MONARCHIES ET L'EXPOSITION

Après Tisza, Salisbury. Le chef du cabinet anglais, consulté par le maire de Birmingham sur l'Exposition de 1889, a répondu : « L'Exposition coïncidant avec le centenaire de la Révolution, le gouvernement ne peut participer, même dans la moindre mesure, à la célébration d'un acte politique de cette nature ».

La raideur britannique fait pendant à l'insolence hongroise. Les gouvernements monarchiques ne veulent pas s'associer à une fête révolutionnaire ; nos républicains s'en étonnent, ils sont un peu naïfs. Ont-ils embouché assez bruyamment la trompette ! Ils ont relevé la Bastille en carton-pierre, préparé un musée de la Révolution, et laissé déborder leur prosélytisme républicain. Ils ont pris au sérieux les légendes grotesques qui font leur orgueil et considéré les Bristol, les Robespierre, les Marat comme de véritables géants. Qu'ils les admirent, cela prouve qu'ils ont perdu le sens moral, mais qu'ils prétendent les faire admirer aux autres, c'est trop fort.

Aussi les Monarchies voisines se tiennent à l'écart.

L'Autriche n'a pas oublié ce que lui a coûté l'orgie révolutionnaire. « Quant à

l'Exposition elle-même, dit le *Fremdenblatt*, il y a le souvenir de Marie-Antoinette, il y a celui des guerres occasionnées par la Révolution, où le sang autrichien a si abondamment coulé. » — A part cela, continue l'organe officieux, « il y a le boulangisme, c'est-à-dire l'inconnu. Toutes ces raisons rendent la réponse de M. Tisza compréhensible. »

La République a contre elle son passé, son présent et son avenir. Le passé c'est Robespierre, l'avenir c'est un inconnu menaçant que préage un présent troublé. Les possibilistes sont les alliés, les protecteurs du ministère Floquet, et depuis l'alliance conclue à la rue Cadet, les amis de Joffrin, comme dit M. Rochefort, « ont mis le nez dans l'assiette au beurre ; plutôt que de la lâcher, ils la casseront sur la tête du gouvernement. » Quelle confiance les Monarchies européennes pourraient-elles avoir en un gouvernement qui, par peur, coiffe le bonnet rouge de la Commune ?

La République offre donc aux peuples et aux rois un spectacle repoussant : aussi est-elle isolée, déconsidérée et menacée. L'ennemi héréditaire profitera-t-il de la circonstance pour nous porter les derniers coups ? Le langage de M. Tisza le ferait supposer. Valet de Bismarck crient les républicains pour se consoler. Injure inutile, consolation dérisoire. Quand le ministre hongrois serait l'humble serviteur du grand Prussien, la situation paraîtrait-elle plus rassurante ? Bien au contraire, M. Tisza nous a provoqués ; si l'ordre lui en est venu de Berlin, tant pis !

M. de Bismarck semble entreprendre une campagne franchement hostile à la France. M. Crispi nagère, M. Tisza et lord Salisbury, ses alliés éventuels, nous ont dit des choses désagréables, et l'Allemagne prend contre nous en Alsace-Lorraine des mesures plus désagréables encore. Y a-t-il là simple coïncidence ou action combinée ?

L'Allemagne du Nord, parlant des barrières élevées entre la France et l'Allemagne

par les dernières mesures, dit : « Ces mesures ne se rattachent pas à des faits isolés, mais dépendent de la politique générale. » C'est une préparation morale à de graves événements dont l'époque nous est inconnue.

Si nous en croyons une lettre confidentielle qui nous est adressée de Berlin, dit le *Parti National*, M. de Bismarck, d'accord avec M. de Moltke, serait d'avis, pour des raisons stratégiques, de faire éclater la guerre à l'automne prochain, afin de faire la campagne pendant l'hiver. Le motif de cette résolution serait la difficulté pour l'armée russe de se concentrer à la saison des neiges. Le mouvement des troupes du zar serait gêné par les obstacles du climat, et l'état-major allemand espérerait, par une campagne foudroyante, avoir mis la France à ses pieds avant le retour du printemps.

Nous aimons à croire que le *Parti National* est mal renseigné ; mais il y a des points noirs à l'horizon.

« Pour qu'un ministre aussi expérimenté, un orateur aussi maître de sa parole que M. Tisza, dit le *Journal de Genève*, ait cru devoir faire entendre d'aussi graves avertissements en termes peu aimables et même blessants pour la France, il faut qu'il ait pour cela de sérieux motifs et qu'il voie des choses que nous ne voyons pas ».

MENACES

La Gazette de l'Allemagne du Nord publie l'article comminatoire suivant :

« On donnerait un sens inexact aux mesures prises par l'Allemagne à la frontière de France concernant les passe-ports, si on les considérait comme un acte de représailles contre des faits déterminés, tels que l'incident d'Avricourt ou celui de Belfort. Ces faits et beaucoup d'autres du même genre n'ont pas exercé une influence directe sur les mesures du gouvernement allemand ; ils ne les ont influencés que d'une manière indirecte, en tant que symptômes de la situation actuelle.

26 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA

PETITE-NIECE D'O'CONNELL

Un jour que le printemps chantait sur la mer pour accompagner les petites vagues qui dansaient entre elles, un jour que le soleil de mai, la première chaleur, réjouissait la nature et faisait monter la sève à chaque brin d'herbe, un jour que les hirondelles passaient en effleurant le rocher du bout de leur queue fendue, le vieux Glenford accourut en hâte au presbytère, le visage bouleversé.

Il venait chercher le curé. Sir Glengarry avait été frappé d'une seconde attaque d'apoplexie.

Quand il apprit cette terrible nouvelle, le vieux prêtre fronga le sourcil, car il savait que les rechutes sont plus dangereuses que la maladie. Il courut au Fern-Cottage, ouvrit précipitamment la porte de la chambre et s'approcha du lit. Du premier coup d'œil il vit que tout espoir de guérison était perdu. Néanmoins, pour essayer de faire revenir à lui sir Robert, ne fût-ce que pour quelques instants, le curé, faisant office de médecin, saigna le malade.

Sir Glengarry râla. Étendu dans le lit de mistress Mac-Gawey, les traits défaits et le visage

violacé, il était complètement insensible. Au coup de lancette donné par le prêtre, une goutte de sang noir s'échappa. Elle coula lentement jusqu'à la main, puis une seconde se forma et suivit le chemin de l'autre, la troisième roula plus vite, les suivantes redevinrent peu à peu aussi rouges qu'à l'ordinaire, et au bout de cinq minutes le sang coulait en abondance.

Le vieux curé se redressa alors et banda le bras de l'Écossais. Peu à peu sir Glengarry redevint plus calme, il ouvrit les yeux.

Son regard courut autour de lui et rencontra tout d'abord celui du prêtre qui l'examinait avec anxiété. Il ébaucha un sourire, et d'un geste spontané, quoique tremblant, il tendit la main à celui qui l'avait soigné.

— Merci ! murmura-t-il.

En ce moment il ne pouvait en dire davantage. Le curé de Dumborough s'assit au chevet du lit, tenait toujours la main de sir Robert, attendant pour lui parler que la vie fût un peu revenue dans ses membres.

Tout à coup sir Glengarry eut un mouvement brusque, il se souleva sur ses oreillers, et regardant le prêtre qui s'était levé devant lui :

— Je vais mourir, dit-il, je le sens... mais je veux mourir catholique comme elle...

Et soudain, se renversant en arrière, il ferma les yeux.

Aussitôt le saint prêtre, sur le visage duquel une lueur de joie profonde était passée, se retourna vers les vieux qui étaient dans le fond de la salle et leur fit signe de sortir. Puis il commença l'exercice de son ministère. Il recueillit les aveux de cet homme dont l'orgueil n'avait jamais plié, il consola ce cœur en feu par de douces paroles ; au nom de Dieu il formula le pardon.

La vie de sir Robert avait été une longue épreuve ; la souffrance qu'il avait portée jadis avec le stoïcisme du découragement, il l'acceptait à présent avec résignation. Le vieux curé sut trouver pour cet enfant prodigue, pour cet ouvrier de la dernière heure, des consolations paternelles et des espérances qui adoucièrent la mort.

La conversion fut complète ; sir Glengarry n'avait jamais fait les choses à demi pendant sa vie, il ne devait pas connaître l'irrésolution, même à la mort. Il reçut les derniers sacrements de la main du curé de Dumborough, et les pêcheurs, consternés en apprenant la fatale nouvelle, et qui étaient venus s'attourer autour de la maison, laissèrent franchement éclater leur joie quand ils surent que sir Robert était revenu à la foi d'O'Connell.

De sa chambre, sir Glengarry entendait une vague rumeur. Il en demanda la cause, et lorsque le curé la lui eut apprise, il eut le désir de voir encore une fois les pêcheurs avant de mourir. Le prêtre les fit monter. Ils entrèrent tous dans cet

appartement sombre, sur lequel traînait la blancheur des draps du lit, et tour à tour ils vinrent serrer la main de celui qui avait si bien su se faire aimer d'eux.

Quand ils furent sortis, le curé resta seul avec sir Robert. Les forces du malade diminuaient sensiblement. Après quelques minutes de repos, il se redressa cependant, et indiqua du geste un meuble qui se trouvait aux pieds du lit, il pria le prêtre d'y prendre son testament. Celui-ci déposa sur le lit du mourant un portefeuille à fermoir secret. Sir Robert, de sa main défaillante, fit jouer le ressort, saisit une feuille préparée et la lui tendit.

— Je vous confie mon testament, monsieur le curé ; mais je veux qu'il ne soit ouvert que lorsqu'on aura retrouvé Ellen.

Le prêtre fit de la tête un signe d'assentiment.

— Je vous donne 10,000 francs pour vos pauvres... dites-leur de prier pour moi.

Sir Robert se tut un instant, puis il reprit :

— Voici 4,000 francs pour les annonces... dans les journaux. On donnera 1,000 francs à qui retrouvera miss Ellen...

— Je veillerai à tout, sir, ne vous inquiétez plus, dit le curé.

Lamort s'avançait, le visage le sir Robert exprimait une vive souffrance.

— Ellen !... Ellen !... murmura-t-il.

» Les ordonnances concernant les passeports sont, comme l'augmentation des forces militaires de l'Allemagne, des mesures qui ne se rattachent pas à des faits particuliers, mais qui constituent un résultat de la politique générale.

» Les autorités allemandes, et en particulier celles de l'Alsace-Lorraine, sont obligées de s'efforcer de donner à la réacquisition de ces provinces un caractère durable en rendant plus animées et plus solides les relations du pays en question avec l'Allemagne.

» Le principal obstacle qui s'oppose à l'accomplissement de cette tâche consiste dans la continuation des relations sociales et économiques avec la France, qui existaient naturellement au moment de la réunion de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne.

» Les effets produits par la continuation de ces relations se sont considérablement accentués et ont pris, au point de vue international, un caractère aigu, par suite de l'excitation des sentiments anti-allemands et des préparatifs pour la guerre de revanche, ayant pour but la réacquisition de l'Alsace-Lorraine, préparatifs que l'on opère en se livrant à l'espionnage et en faisant de la propagande parmi les populations alsaciennes-lorraines, à l'aide des associations et par d'autres moyens de toute sorte.

» L'espoir de voir le gouvernement français devenir finalement assez fort pour réagir contre des errements qui troublent la paix existant entre les deux nations ne s'est pas réalisé jusqu'à présent.

» De plus, les gouvernements qui se sont succédés en France jusqu'à ce jour ont été obligés, alors même que leurs tendances étaient pacifiques, de se consolider en favorisant la haine nationale plutôt qu'en l'apaisant.

» Les dispositions d'esprit des populations françaises des départements sont toujours au diapason de la haine nationale et ne permettent pas aux Allemands de se montrer sur un point quelconque de la France sans mettre leur vie en danger.

» L'initiative de quelques gamins suffit pour provoquer dans la rue l'explosion de sentiments menaçants.

» La réserve dont a fait preuve le gouvernement allemand et la prévenance qu'il a montrée dans les questions politiques grandes ou petites n'ont pu amener aucun changement à ce point de vue.

» La France a, relativement parlant, éprouvé plus de dommages et a été aussi traitée d'une façon plus dure pendant les guerres de 1813 à 1815 que pendant celle de 1870. Malgré cela, on n'observait plus, dès 1825, aucune trace de haine envers les nations voisines, aucune soif de revanche pour les défaites de Leipzig et de Waterloo, qui fussent comparables aux sentiments exprimés aujourd'hui dans les colonnes de tous les journaux français et manifestés par l'attitude des populations des provinces.

» L'infructuosité de la réserve et de la prudence dont l'Allemagne a fait preuve jusqu'à présent et l'impossibilité d'espérer, dans de telles conditions, une modification des sentiments des Français n'a donné nais-

sance en Allemagne à aucun projet et à aucun sentiment belliqueux.

» Nous ne désirons pas du tout la guerre; nous désirons seulement entretenir avec la France des relations moins étroites, et, comme nous sommes liés à l'Etat voisin par une frontière commune, nous ne pouvons que nous borner à montrer plus de réserve dans nos relations avec la France, à restreindre davantage ces relations sur la frontière où on les emploie à exciter la population d'Alsace-Lorraine.

» Nous désirons que les Français se montrent plus réservés dans leurs rapports avec ce pays, et nous n'éprouverons aucun regret si la France prend, pour cette raison, des mesures analogues de nature à engager les Allemands à se rendre moins souvent en France.

» Les résolutions adoptées par le gouvernement allemand sont exemptes de toute hostilité et constituent seulement une mesure licite au point de vue international et ayant pour but de favoriser l'œuvre de la germanisation des provinces reconquises par l'empire allemand et de l'annulation de leur union avec la France.

» Les froissements internationaux que les relations entretenues jusqu'à présent avec l'Alsace-Lorraine par les Français rendaient possibles et favorisaient étaient plus dangereuses, au point de vue de la continuation et de la consolidation de la paix, qu'une démarcation plus accentuée de la frontière et que la barrière créée par cette mesure....»

LES ILES DE LA MANCHE

Les Anglais cherchent une nouvelle querelle d'Allemagne à la France, à propos d'îlots, ou plutôt de récifs de la Manche.

Voici l'étrange information qui est publiée par des journaux de Londres :

« Londres, 30 mai.

» On mande de Guernesey que les Français viennent de faire un nouvel effort pour s'annexer une des dépendances de Jersey connues sous le nom des Minquiers; c'est un groupe d'îlots et de rocs placé entre cette île et la côte anglaise.

» Les Français ont hissé le drapeau tricolore sur Maître île, la plus grande des îles de ce groupe, laquelle, quoique n'étant pas pour ainsi dire habitée, contient environ seize cabanes qui servent d'habitation aux pêcheurs de Jersey pendant la saison de la pêche.

» Les Minquiers ont toujours été considérés comme appartenant à l'Angleterre, et il y a quelques semaines, à la suite d'un naufrage arrivé dans ces parages, une canonnière anglaise se porta à cet endroit.

» Dernièrement, un vaisseau de guerre français a fait des sondages dans les environs des Minquiers, et il y a quelques années, les Français plantèrent le drapeau tricolore sur les Ecréhous, un autre petit îlot près de la côte de Jersey; mais en présence des réclamations du gouvernement anglais, ils durent renoncer à leurs prétentions.»

L'Agence Havas communique à ce sujet la note suivante :

daient les escaliers. Les portes étaient béantes, les fenêtres s'ouvraient et se fermaient avec fracas; les marteaux, les scies travaillaient sans relâche, et les chevaux qu'on finissait de dételar se dirigeaient vers l'écurie en secouant avec un frissonnement de fatigue leurs colliers de grelots.

Parmi les domestiques était répandue une sorte de terreur. Les vieux et fidèles serviteurs de sir Glengarry fronçaient le sourcil et baissaient la tête, en murmurant quelques paroles timides de surprise et de mécontentement aussitôt réprimées, par crainte de la nouvelle et dure autorité qui venait de s'imposer sur eux. Les autres, les jeunes, portaient plus légèrement leur nouveau joug. Ils étaient empressés auprès de mistress Plumett et de miss Matilda, recevaient sans mot dire leurs ordres hautainement donnés et voyaient avec joie les préparatifs luxueux de l'arrangement intérieur.

En moins d'un jour, en effet, le château de Glengarry avait changé non-seulement de maître, mais d'habitudes; les deux Anglaises venaient de prendre possession du domaine de leur oncle, après avoir fait constater par les hommes de loi qu'il n'existait pas de testament.

Les huit enfants de mistress Plumett couraient le nez au vent, dans tous les appartements, bousculaient les chaises, les meubles, se poussaient en criant pour admirer quelque nouvel objet qu'ils

« On s'étonne des prétentions exprimées au sujet des Minquiers par le correspondant d'un journal anglais de Guernesey.

» Les Ecréhous donnent lieu à des contestations et la possession, il est vrai, nous est disputée par l'Angleterre; mais jamais il n'en a été de même en ce qui concerne les Minquiers dont la propriété nous est reconnue et ne saurait, d'ailleurs, être mise en doute.

» Nous avons, en effet, sur ces îlots un phare allumé depuis 1865. Ce phare est d'une très grande importance et ne porte pas à moins de onze milles.»

INFORMATIONS

CONSEIL DE CABINET

M. de Freycinet a annoncé qu'une épidémie de fièvre typhoïde vient d'éclater parmi les troupes de la garnison de Vitry.

L'inspecteur général du service sanitaire se rendra sur les lieux et le commandant du corps d'armée a été autorisé à prendre toutes les mesures qu'il jugerait utiles.

Le conseil s'est ensuite occupé de la question relative à l'Indo-Chine et a décidé que le décret relatif à la réorganisation budgétaire serait maintenu.

On ne dit pas ce que M. Constans va répondre.

La colonie hongroise de Paris a rédigé une protestation signée d'un grand nombre de Hongrois habitant Paris. « La colonie hongroise de Paris, dit le document en question, proteste énergiquement contre les paroles prononcées devant la Chambre hongroise par M. Tisza et déclare les paroles prononcées comme inqualifiables et contraires aux vœux des Hongrois, qui sont animés des meilleurs sentiments envers la France chevaleresque. Vive la France! »

LE FUSIL D'HONNEUR

Mardi matin est arrivée à Paris une délégation de six ouvriers de la Corporation de l'arme fine de Saint-Etienne.

Cette délégation, conduite par M. du Chavalard et par M. Théolier, directeur du Journal de Saint-Etienne, se rend, comme nous l'avons annoncé, en Angleterre, pour remettre à Monsieur le Comte de Paris le fusil d'honneur destiné à M^{re} le duc d'Orléans.

Les délégués sont repartis le soir même pour Sheen-House.

La délégation se compose de MM. Ferdinand Courbon, fondateur du Conservatoire, Chalet, directeur, Didiet-Drevet, canonnier, Fauriat, ajusteur, et du ciseleur Jean Faure.

Le Comte de Paris, la Comtesse de Paris et la princesse Hélène ont rendu visite avant-hier au prince et à la princesse de Galles, à Marlborough-House.

LE SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT

On lit dans l'Estafette :

« Nous avons parlé, avant les vacances de Pâques, de l'intention qu'avait M. Ribot de déposer une proposition tendant au rétablissement du scrutin d'arrondissement; le député du Pas-de-Calais n'a pas renoncé à son projet et il le déposera au cours de la session actuelle.

» D'autre part, un membre de la gauche radicale, M. Boyssset, a aussi l'intention de saisir la Chambre d'une proposition analogue, mais, pour lui aussi, la date du dépôt est encore indéterminée.»

UNE INTERPELLATION

On lit dans le Journal des Débats :

« La Droite de la Chambre a décidé d'interpeller le gouvernement sur les nombreuses irrégularités qu'un certain nombre de ses membres auraient relevées au cours des élections municipales dernières.

» M. Le Provost de Launay doit conférer à ce sujet avec M. Floquet.»

LA LIGUE DE LA PAIX

M. René Goblet, ministre des affaires étrangères, a reçu une délégation de la Ligue de la Paix qui lui a été présentée par M. Frédéric Passy, député de la Seine.

M. Passy a remis au ministre des affaires étrangères une pétition demandant au gouvernement de vouloir prendre l'initiative d'un congrès destiné à faire prévaloir le principe de l'arbitrage pour régler les différends entre les nations.

ENTRE RÉPUBLICAINS

Un article de M. Labusquière, dans le Parti ouvrier, nous donne quelque idée du diapason où sont montées les colères entre révolutionnaires. Il écrit à l'adresse de M. Rochefort :

« Quand ce vieux drôle, qui finira ses jours dans un accès de délire injurieux, ne sait plus que répondre à un adversaire qui le serre de trop près, qui l'enferme dans une série de points d'interrogation quelque peu gênants; quand ses cabrioles de clown fatigué ne suffisent plus à la galerie, il a tôt fait de ramasser dans le ruisseau quelques arguments de choix et qui puent d'une lieue le parfum aristocratique.

» On n'est pas marquis pour rien !
Suivent des injures tellement ignominieuses qu'il nous est impossible de les reproduire.

Ces républicains ont vraiment le triste monopole de toutes les grossièretés.

ARRESTATION DE LUCAS

Nous avons raconté, dit la Lanterne, dans quelles circonstances, pendant les manifestations qui ont eu lieu dimanche au Père-Lachaise, l'anarchiste Lucas, tirant de sa poche un revolver, a fait feu par trois fois, du haut du mur des fédérés, sur la foule des manifestants.

Lucas, que ces derniers voulaient écharper, s'était laissé tomber dans la cité Godin, et avait disparu. Depuis lors, la police le recherchait vainement pour l'arrêter, en vertu d'un mandat d'amener délivré par M. Espierre, juge d'instruction.

Mardi, le brigadier de la sûreté Rossignol l'a arrêté passage Notre-Dame-de-la-Croix, à Ménilmontant, chez « le compagnon » Soubrier auquel il était venu demander asile.

Dans sa chute, Lucas s'était débollé le genou droit et luxé le poignet gauche. Son état, sans inspirer cependant de sérieuses inquiétudes, a paru assez grave pour qu'à la suite de l'interrogatoire sommaire que lui a fait subir, à cinq heures, M. Espierre, on ait cru devoir le transporter à l'infirmerie du Dépôt.

Le succès des anciens magistrats AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les nombreux magistrats bretons, victimes des exécutions accomplies par les Martin-Feuillée et Waldeck-Rousseau. Bretons comme eux, mais humblement soumis aux exigences de la radicalité, attendaient patiemment qu'un réveil se fit en faveur de l'honnêteté contre l'injustice. De grandes sympathies leur furent témoignées au mo-

— Vous la reverrez un jour, et vous ne la quitterez plus; sir Robert, ne pensez maintenant qu'à Dieu.

— Oui... C'est vrai, répondit-il, je vais rejoindre O'Connell, c'est lui qui m'a sauvé...

Le curé vit les lèvres du mourant s'agiter dans une prière suprême. Il s'agenouilla et commença les prières des agonisants.

Le crépuscule s'étendait. Les lueurs rouges du soleil couchant arrivaient par les fenêtres jusque sur le lit de sir Robert; le rossignol, l'ami du clair de lune, entonnait sa chanson du soir. Sir Glengarry s'agita un instant.

Sa tête retomba sur l'oreiller, ses lèvres s'entr'ouvrirent dans une dernière prière, et, comme le rossignol lançait sa dernière roulade, comme la lune sortait d'un nuage, sir Robert poussa un léger soupir et son âme s'envola vers Dieu.

XI

Un grand mouvement bouleversait Glengarry-Castle. Le désordre le plus complet régnait à l'extérieur comme à l'intérieur; des malles, des caisses, des ballots de toutes sortes jetés pêle-mêle, encombraient les abords et les cours du château; des hommes couraient, affairés, pressés. On entendait des bruits de voix, la chute de lourds paquets, des cris d'enfants et surtout le mouvement incessant de gens qui montaient et descen-

n'avaient pas encore aperçu, et recevaient force claques et taloches des douces mains de leur mère ou de leur tante.

Celles-ci, perdues dans l'admiration des richesses du château, s'extasiaient à tout instant devant un nouveau trésor.

— Venez voir, Tilda, le beau linge qu'il y a dans cette armoire!

— Accourez, Barbara, admirer ce babut sculpté.

— Et cette vieille vaisselle!

— Et ces bijoux écossais!

— Et ces tableaux!

— Et cette argenterie!

C'étaient des cris et des étonnements incessants.

Tout à coup, un des enfants signala une voiture qui entrain dans l'avenue du château. Aussitôt les huit têtes rousses, étagées par rang d'âge, se précipitèrent à la fenêtre. Derrière eux se dressèrent deux anguleux profils.

Une légère inquiétude tourmentait les anciennes marchandes de caoutchouc. Leur fortune était si récente, qu'elle ne leur semblait pas encore solide.

(A suivre.) GERMAINE D'ANJOU.

On politique au café.

— Moi, dit un des consommateurs, j'étais républicain sous l'Empire, mais je ne le suis plus.

— Mais, riposte l'autre, c'est justement sous la République qu'il y a du mérite à être républicain.

ment de leur mise à la retraite; à plusieurs d'entre eux on accorda, en nouveaux honneurs, une juste compensation. Les récentes élections municipales viennent encore de prouver que leurs concitoyens les ont toujours en grande estime. C'est à eux que l'on s'adresse pour maintenir l'ordre ou s'efforcer de le rétablir.

Peu de temps après son renvoi, M. Guyon, président du tribunal civil de Saint-Brieuc, fut élu président par les membres du conseil général des Côtes-du-Nord. Le respect et l'affection qui lui sont témoignés augmentent encore à chaque session; on peut affirmer qu'il compte autant d'amis que de collègues.

À Vannes, la municipalité, depuis plus de onze ans, était tout entière livrée aux républicains. Il semblait presque impossible d'arrêter leur ardeur malsaine à entreprendre des travaux pour lesquels un luxe de mauvais goût était préféré à une simplicité moins dispendieuse. Les écoles tenues par les instituteurs congréganistes étaient considérées comme suspectes; la misère elle-même n'obtenait de soulagement qu'en produisant une recommandation émanant d'un comité démocratique.

Et aux scrutins des 6 et 13 mai, deux anciens magistrats, l'un du nombre des anciens expulsés, l'autre démissionnaire par suite d'une disgrâce imméritée, ont relevé le courage du parti conservateur. 20 républicains sur 27, leur maire octogénaire en tête ou plutôt relégué au troisième rang, protestent aujourd'hui, comme dernière ressource, contre leur abandon par les électeurs. Le magistrat expulsé a été heureux de voir son ancien collègue, plus jeune que lui, accepter le lourd fardeau d'équilibrer, en qualité de maire, les finances de la ville, dont le désarroi est incontestable.

Il y avait à Nantes un président honoré et estimé, dont l'unique tort était son intime liaison avec les princes d'Orléans. Peut-être aussi lui en voulait-on d'avoir été l'un des secrétaires de M. Dufaure. Quelle belle occasion pour Waldeck-Rousseau, le Nantais, comme on le dit vulgairement, de pincer sans rire M. Guibourg de Luzinai fut sacrifié, il descendit noblement de son siège pour venir reprendre au barreau l'une des premières places.

Mais on ne pouvait l'oublier; on l'a nommé sénateur. Le voilà de plus maire de Nantes. Le Normand ne pourra plus, comme jadis, s'attaquer au clergé et aux églises. La procession de la Fête-Dieu va reprendre son éclat des plus beaux jours.

Ne désespérons donc pas, malgré le long espace de temps pendant lequel nous avons attendu, de voir l'opinion publique s'émouvoir de toutes les iniquités commises. Nos ennemis parlent de se concentrer, mais, quand ils se serrent la main, ils s'égrenent avec les ongles. Leurs actions ont singulièrement baissé. Combien y en a-t-il parmi eux qui prennent toutes leurs précautions pour conserver au loin le profit de tant de gains illégitimes?

En Bretagne, deux chefs-lieux de département viennent de se soustraire à la domination des tyranniques, dont l'arrogance n'avait plus de limites. Quand le moment des nouvelles élections, encore plus importantes et plus sérieuses, sera venu, il ne faut plus que le département d'Ille-et-Vilaine se fractionne et se divise.

Lors de la revision, tous les députés Bretons devront avoir pour unique cri de ralliement: Vive la Monarchie! et: Vive la France!

(L'Éclair, de Rennes.)

ÉTRANGER

LES CHEMINS DE FER STRATÉGIQUES DANS L'ALLEMAGNE DU SUD

On télégraphie de Berlin:

« Les travaux de la ligne stratégique Léopoldshöhe - Loerrach sont poursuivis très activement.

« Des centaines d'ouvriers italiens sont occupés aux travaux de terrassement, de maçonnerie, ainsi qu'à la construction de ponts.

« Les travaux de la voûte du tunnel de Tullingen, ont commencé, et l'on a organisé un système de ventilation pour la continuation des travaux de percement. »

LES CUIRASSIERS ALLEMANDS

Les cuirassiers allemands ont vécu. Le Bulletin des ordonnances concernant l'armée a publié le 28 mai une ordonnance de cabi-

net, en vertu de laquelle la cuirasse est supprimée dans la tenue de marche en campagne, pour le régiment des gardes du corps et pour tous les régiments de cuirassiers. Ces régiments seront armés de la carabine et n'auront plus le revolver.

Depuis longtemps nous avions prévu qu'aussitôt après le mort de l'empereur Guillaume les cuirassiers se transformeraient en carabiniers.

En gens pratiques, nos voisins tiennent les légendes pour ce qu'elles valent; celle de la protection de la cuirasse ayant été réduite à néant par les nouveaux fusils à tir rapide de l'infanterie, on ne conserve plus l'armure que comme tenue de parade.

Nous nous sommes laissé devancer par l'Allemagne. Nous verrons combien de temps nous mettrons avant de transformer à notre tour les cuirassiers en carabiniers.

NOUVELLES MILITAIRES

On annonce la mort de M. le colonel Baumat, né en 1825 à Lons-le-Saulnier. M. Baumat entra à Saint-Cyr en octobre 1843; il en sortit en 1845 pour aller à l'École de Saumur.

Sous-lieutenant au 9^e chasseurs à cheval, il y fit toute sa carrière. Lieutenant en 1848, capitaine en 1853, adjudant-major en 1854, capitaine-commandant en 1858, chef d'escadron en 1866, lieutenant-colonel en 1873.

C'est alors seulement qu'il quitta le 9^e chasseurs pour occuper un emploi de son grade au 4^e chasseurs d'Afrique.

Le colonel Baumat était en retraite à Lons-le-Saulnier depuis 1874; c'est là que la mort est venu le prendre.

Il était officier de la Légion d'honneur de 1874.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

L'APPEL DE LA CLASSE 1887

Le ministre de la guerre aurait, dès à présent, arrêté la date de départ de la classe 1887, qui doit rejoindre les drapeaux cette année.

Cette date serait fixée au 14 et au 15 novembre prochain.

Tous les jeunes gens compris dans la première et la deuxième partie du contingent et reconnus bons pour le service sont astreints à effectuer trois ans de présence sous les drapeaux, le service d'un an étant supprimé de fait pour les jeunes soldats de la deuxième portion de la classe.

RÉGATES DE SAUMUR

Nous apprenons que M. de Lavalette, président du Cercle Saint-Hubert de Saumur, a informé le président de la Société Nautique qu'un objet d'art — coupe de bronze argentée — était offert par le Cercle, pour être donné en prix aux Régates qui auront lieu à Saumur dimanche prochain. Cette coupe, exposée en ce moment chez M. Milon, libraire, sera décernée au gagnant de la course à quatre rameurs (juniors).

Le Cercle Républicain a également offert un objet d'art pour nos régates. C'est un sujet marin en bronze d'une hauteur de 75 centimètres et représentant la Secours; il est sorti de la maison Rochereau. Ce prix est attribué à la course régionale (juniors).

LE VICE-AMIRAL DU PETIT-THOUARS

Le commandant en chef désigné de l'escadre d'évolutions pour la campagne 1888-89 est le vice-amiral Bergasse du Petit-Thouars, qui sera très probablement remplacé, comme préfet maritime à Toulon, par le vice-amiral Charles Duperré, président du conseil des travaux.

ANGERS. — Mardi soir, les étudiants en médecine sont venus adresser leurs hommages et leurs félicitations au nouveau maire d'Angers.

Ils lui ont dit qu'ils étaient heureux de le voir appelé à de si hautes fonctions, parce qu'ils espéraient que, grâce à son appui, l'École de Médecine allait enfin être réorganisée.

M. le D^r Guignard a remercié les étudiants de leur démarche affectueuse et leur

a promis de soumettre, à la première délibération du conseil, la réorganisation de l'École de Médecine. Il a déclaré qu'il serait heureux que la réalisation de ce projet fût le premier acte de son administration.

Les étudiants se sont retirés satisfaits.

La procession générale du Très-Saint Sacrement aura lieu, à Angers, dimanche prochain 3 juin et suivra le parcours ordinaire:

En allant, la place Saint-Maurice, la place Neuve, la rue Baudrière, le pont du Centre, la rue Beaurepaire, celles de la Trinité et de la Censerie jusqu'au tertre Saint-Laurent où elle stationnera.

Au retour, elle suivra le même chemin jusqu'au moment où, après avoir passé le pont du Centre, elle tournera par le quai Royal, la rue Plantagenet, la partie supérieure de la rue Saint-Laud, pour rentrer à la Cathédrale en traversant de nouveau la place Neuve et la place Saint-Maurice.

Le départ aura lieu à neuf heures et demie précises.

NANTES. — Le zèle qu'on apporte pour la confection des reposoirs et l'ornementation du parcours de la procession témoigne de la vivacité du sentiment public en faveur des grandes manifestations religieuses de la Fête-Dieu.

On calcule que les processions de la Fête-Dieu ne jetteront pas moins de 400,000 francs dans le commerce de détail de la ville. En dehors d'autres considérations plus hautes, cela explique la satisfaction avec laquelle notre population a accueilli l'arrêté municipal qui renoue la tradition en rétablissant ces grandes manifestations religieuses.

(Union bretonne.)

JEUNE FILLE TUÉE INVOLONTAIREMENT DANS UN REPAS DE NOCE

On lit dans le Journal de Pontivy:

« Suivant un usage qui devrait être sévèrement prescrit, parce qu'il est la source de trop fréquents accidents, des coups de pistolet sont tirés aux noces de campagne en l'honneur des jeunes mariés. Mercredi dernier, au bourg de Cléguérec, une jeune fille a été mortellement atteinte d'un coup de pistolet en pleine poitrine par un jeune homme placé à table, en face d'elle.

« Elle a succombé au bout de quelques minutes à son horrible blessure.

« L'imprudent auteur de ce triste accident est au désespoir. »

Théâtre de Saumur

TOURNÉE PARISIENNE. — Direction MARTIAL & C^o

Dimanche 3 Juin 1888,

UNE SEULE REPRÉSENTATION DU GRAND SUCCÈS DU JOUR

LE DOCTEUR JOJO

Comédie nouvelle en 3 actes (Cluny), de M. Albert Carré, directeur du Vaudeville.

On commencera par:

MA GÉNÉRALE

Comédie nouvelle en 1 acte, de M. Albert Carré. Bureaux, 8 h. »/»; rideau, 8 h. 1/2.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 31 mai.

Un peu de faiblesse sur nos rentes; 8 centimes de recul sur le 3 0/0 à 82.67 et sur le 4 1/2 0/0 à 105.72.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,431. Les obligations foncières et communales à lots sont à de bons prix d'achat. On ne saurait trop répéter en effet que ces titres doivent logiquement se niveler avec les cours des obligations à lots 3 0/0 de la ville de Paris qui atteignent ou dépassent le pair.

La Société Générale se maintient sans changement à 455.

Les Dépôts et Comptes courants sont fermes à 600.

La Banque d'Escompte est demandée à 467.50.

Les obligations de la Société des Immeubles tendent à devenir une des valeurs préférées de la petite épargne. Les porteurs des titres similaires de la Banque hypothécaire échangent leurs obligations qui cotent 495 contre celles de la Société des Immeubles qui ne sont encore qu'à 385.25, s'assurant ainsi un bénéfice de plus de 100 fr.

L'action de Panama s'inscrit à 375. Le vote du Sénat est imminent et nul ne doute qu'il ne soit favorable à la compagnie. L'émission des obligations à lots aurait lieu, paraît-il, aussitôt après.

Les Métaux cotent 807.50, en hausse de 25 fr. L'assemblée générale de la compagnie Transatlantique qui a eu lieu aujourd'hui a approuvé toutes les résolutions présentées par le conseil.

La Compagnie d'assurances l'Aigle-Vie est dans une situation très prospère. Le bilan du dernier

exercice accuse d'incessants progrès. Le compte de profits et pertes se solde par un excédent de près de 200,000 fr.

Le Comptoir d'Escompte cote 1,035.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

Dernières Nouvelles

LA FIÈVRE TYPHOÏDE

M. de Freycinet, ministre de la guerre, a donné l'ordre au général commandant le 40^e corps d'armée, à Rennes, de renvoyer immédiatement les territoriaux du 76^e régiment d'infanterie, par suite de l'épidémie de fièvre typhoïde qui sévit à Vitry.

SERVICE ANNIVERSAIRE

Le service anniversaire de la mort du Prince impérial a été célébré aujourd'hui vendredi, à midi, en l'église Saint-Augustin.

LE DISCOURS TISZA

Le Pester Lloyd publie une note de Vienne dans laquelle il est dit qu'on défend avec énergie le discours de M. Tisza:

« Si une nouvelle interpellation avait lieu, M. Tisza ne pourrait que répéter ce qu'il a déjà dit. Nous préparons, dit ce journal, le règlement de compte avec les puissances qui nous guettent à l'Est et à l'Ouest.

« Devons-nous avoir plus d'égards pour la France que pour l'Allemagne avec laquelle nous combattons côte à côte? C'est une sottise que de parler d'une injure faite à la France. C'est une folie que de trouver répréhensible une phrase dans laquelle la situation est caractérisée d'incertaine; cette dernière expression est au-dessous de la vérité. »

BOURSE DE PARIS

DU 30 MAI 1888.

Rente 3 0/0	82 75
Rente 3 0/0 amortissable	85 85
Rente 4 1/2 (nouveau)	105 85
Obligations du Trésor	512 »

ÉPICERIE CENTRALE

On trouve à l'Épicerie Centrale, depuis quelques jours:

Tous les produits de la maison F. Potin qui sont vendus le même prix qu'à la maison de Paris, boulevard Sébastopol.

TARIF DES CHOCOLATS FÉLIX POTIN

GARANTIS PUR CACAO ET SUCRE

No 1. Chocolat de santé	le 1/2 kilo	1.30
2. » » qualité fine	»	1.50
3. » » supérieur vanillé	»	1.70
4. » » surfin	»	1.80
5. » » — double vanille	»	1.90
6. » » superfin double id.	»	2.10
7. » » triple vanille	»	2.40
Chocolat sans sucre	»	2.50

Les numéros 1, 2 et 4 ne sont pas vanillés.

Voulez-vous acheter Bon Marché, adressez-vous à

L'ÉPARGNE POPULAIRE

87, rue d'Orléans, Saumur,

Où vous trouverez:

Des Complètes Haute Nouveauté, depuis 33 fr., Lingerie, Toile, Nouveauté, Draperie, Confections pour Hommes et Enfants, Chaussures, Chapellerie, Horlogerie, Bijouterie, Glaces, Meubles et Literie, etc., etc., en un mot tout ce qui concerne le Ménage, vendu à des prix défiant la concurrence.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Le Magasin pittoresque (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 31 mai:

TEXTE. — Paoli, par M^{me} S. L. — Une collection de factures du siècle dernier, par M. H. de Curzon. — Une excursion à la grande muraille de Chine en 1886, par M. C. Imbault-Huier. — Les fondateurs de la mer, par M. Ch. Brongniart. — Vie sans aventures de Piet Bevediger, par M. J. Girardin. — Médaille du centenaire de M. Chevreul, par M. G.

GRAVURES. — Statue de Paoli, dessin de M. Morel. — Factures du siècle dernier (6 grav.). — Carte d'une excursion à la Grande Muraille. — Porte de la Victoire Verteuse, à Péking. — Hôtel de la Double Concorde, au bourg de Châ-hô-tien. — Vue d'ensemble de l'arrivée du chatul à bord du Talisman. — Médaille du centenaire de M. Chevreul (31 août 1886).

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDÉ

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes dont la constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{ms}

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 7, et de M^e BEAUCHESNE, notaire à Ambillou.

VENTE

Aux enchères publiques

De biens de Mineurs,
Consistant en

TERRES et VIGNES

Situées communes d'Ambillou et de Noyant.

L'ADJUDICATION aura lieu le dimanche 1^{er} juillet 1888, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e BEAUCHESNE, notaire à Ambillou.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient :

Qu'en exécution d'un jugement sur requête rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-huit, enregistré ;

Et aux requêtes, poursuites et diligences de M. Victor Bazanté, commerçant, veuf de dame Rachel Cordier, demeurant à Vihiers, agissant en qualité de tuteur naturel et légal de 1^{er} Alexis Bazanté, 2^e Rachel Bazanté, 3^e Marie-Louise Bazanté, 4^e Victor Bazanté, 5^e et Lucie Bazanté, ses enfants mineurs, issus de son mariage avec ladite dame Rachel Cordier, décédée, ayant le sus-nommé M^e Louis ALBERT pour avoué ;

En présence, ou lui dûment appelé de M. Louis Cordier, commissionnaire, demeurant à Vihiers, pris au nom et comme subrogé-tuteur des mineurs sus-nommés ;

Il sera procédé, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, par le ministère de M^e BEAUCHESNE, notaire à Ambillou, à l'adjudication publique et à l'extinction des feux des immeubles dont la désignation suit.

DÉSIGNATION

Immeubles situés commune d'Ambillou

1^{er} Lot.

Un morceau de terre, au lieu dit les Breillons, porté au plan cadastral sous le numéro 152 P, section B, joignant au nord M. Derouineau, au midi un sentier, au levant dame Pasquet, contenant sept ares quarante-huit centiares.

Mise à prix..... 150 fr.

2^e Lot.

Un morceau de terre, sis aux Rues, contenant quinze ares soixante-treize centiares, porté au cadastre sous le n° 111 P section C, joignant au nord Thibault, au midi dame Pasquier, au levant un chemin.

Mise à prix..... 310 fr.

3^e Lot.

Un morceau de terre, sis aux Hauts-Civrages, contenant douze ares soixante-dix centiares, porté au cadastre sous le n° 158 P section C, joignant au nord Michelet, au midi Fournier, au levant dame Pasquet.

Mise à prix..... 190 fr.

4^e Lot.

Un morceau de terre, au lieu dit le Petit-Chemin, contenant onze ares cinquante-huit centiares, porté au cadastre sous le numéro 150 P, section B, joignant au nord dame Pasquet, au midi et au couchant un chemin, d'autre part Chesneau.

Mise à prix..... 230 fr.

5^e Lot.

Un morceau de terre, sis au lieu dit les Landes, contenant quinze ares soixante-trois centiares, porté au plan cadastral sous le numéro 7 de la section B, joignant au nord Sigogne, au midi et au couchant un sentier.

Mise à prix..... 150 fr.

6^e Lot.

Un morceau de terre, sis au lieu dit le Pas-Belleau, contenant vingt-sept ares quatre-vingt-dix centiares, porté au plan cadastral sous le numéro 163 P, section B, joignant au nord un chemin, au midi la grande route, au levant dame Pasquet, au couchant Jaunault.

Mise à prix..... 850 fr.

7^e Lot.

Un morceau de terre, sis au lieu dit sous le Cimetièrre, contenant onze ares quarante-huit centiares, porté au cadastre sous le numéro 31 P, section C, joignant au nord un chemin, au couchant Robin, au levant dame Pasquet.

Mise à prix..... 450 fr.

8^e Lot.

Un morceau de terre, dit les Fiches, contenant sept ares quatre-vingt-quatre centiares, porté au plan cadastral sous le n° 547 P section C, joignant au nord dame Pasquet, au midi un sentier, au couchant Héault.

Mise à prix..... 100 fr.

9^e Lot.

1^{er} Un morceau de vigne, sis au lieu dit les Coteaux, contenant cinq ares seize centiares, porté au cadastre sous le n° 412 P section C, joignant au nord Beaumont, au midi un chemin, au levant dame Pasquet, au couchant Guichet ;

2^e Un morceau de vigne, sis au lieu dit le coteau, contenant un are quatre-vingt-dix-neuf centiares, porté au plan cadastral sous le n° 417 P de la section C, joignant au nord Beaumont, au midi Guichet, au levant dame Pasquet.

Mise à prix..... 75 fr.

Immeuble situé commune de Noyant

10^e Lot.

Un morceau de vigne, sis au lieu de La Langerie, ou Butte du Moulin-

Tessier, contenant dix ares vingt-neuf centiares, porté au plan cadastral sous le n° 1,147, section B, joignant au nord un chemin, au midi et au levant Barré, et au couchant Bazille.

Mise à prix..... 125 fr.

Total des mises à prix. 2,630 fr.

S'adresser, pour tous autres renseignements :

Soit à M^e Louis ALBERT, avoué poursuivant la vente ;

Soit à M^e BESSON, notaire à Coron ;

Soit à M^e BEAUCHESNE, notaire à Ambillou, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Fait et rédigé à Saumur, par l'avoué-licencié soussigné, le 1^{er} juin mil huit cent quatre-vingt-huit.

LOUIS ALBERT.

Enregistré à Saumur, le 1^{er} juin mil huit cent quatre-vingt-huit, f^o c^o.

Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

A Vendre ou à Louer

PETITE PROPRIÉTÉ

AVEC JARDINS

Sise à Saint-Florent.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

MAISON

A LOUER

Sise rue du Temple, n° 17.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire, rue d'Orléans, 72, ou à M^e GRILLE, à Sainte-Anne de Nantilly.

A VENDRE

UNE EXCELLENTE

MACHINE A VAPEUR

Force de 8 chevaux

De chez Nassivet, à Nantes. — S'adresser à M. DE LÉPINE, à Dampierre, près Saumur.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches

LA GRANDE MARNIÈRE

Par GEORGES OHNET.

Ce puissant et dramatique roman, splendidement illustré, sera suivi des meilleures ouvrages de MM. Georges PRADEL, Léopold STAPLEAUX, Charles MÉROUVEL, Octave FÉRÉ, Camille BIAS, etc.

Pour paraître immédiatement

après LA GRANDE MARNIÈRE

LES AMOURS D'UN BANDIT

Par CARLE DES PERRIÈRES

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les Libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale : 1 an, 8 fr. 50 ; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection du journal se compose actuellement de 60 Volumes, forme une véritable Bibliothèque, renfermant

les Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains.

Envoi franco sur demande affranchie d'un numéro spécimen et du catalogue indiquant les primes.

En préparation : romans de Charles MÉROUVEL, Camille BIAS, Alfred de BRÉHAT, etc.

BUREAUX, 64, rue Amelot, PARIS.

ON S'ABONNE aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fut à domicile. Rue Nationale, 11. Prix très avantageux.



Général de la BOTTE de RHUMATISME de la BRAVELLE et de la SCIATIQUE par le VIN DUFLOT. Guide du traitement en 4 tomes. Paris, 30, r. Trévise et Pharmacie. Depuis que j'ai vu le Vin Duflot, ma situation s'est absolument transformée, je souffrais cruellement du froid et de l'humidité, qui réveillait mes douleurs aujourd'hui je puis aller et venir sans tenir compte du temps. L. ROUËDE. ANCIEN SOUS-PRÉFET, 19, rue Saint-Rome, Toulouse.

Couronnes Funéraires en tous Genres

SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

COCHET-CHAILLOUX

Successeur
20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement

Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES

Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5 —, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean ; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelie ; IMBERT et FILS, 33, rue d'Orléans, 38, rue Dacier.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE LÉTAT

SAUMUR — MONTREUIL — THOUARS — LOUDUN — POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ					SAUMUR — VERNANTES — CHATEAU-DU-LOIR.											
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir						
Saumur(Orl.)	2 03	6 53	8 31	10 37	1 38	4 16	8 34	Saumur(Orl.)	2 03	6 53	8 31	10 37	1 38	4 16	8 34	Saumur(Orl.)	2 03	6 53	8 31	10 37	1 38	4 16	8 34
Saumur(État)	6 50	8 37	10 44	12 50	2 51	4 38	6 45	Saumur(État)	6 50	8 37	10 44	12 50	2 51	4 38	6 45	Saumur(État)	6 50	8 37	10 44	12 50	2 51	4 38	6 45
Nantillyhalte	7 03	8 48	10 52	12 58	3 04	4 51	6 58	Nantillyhalte	7 03	8 48	10 52	12 58	3 04	4 51	6 58	Nantillyhalte	7 03	8 48	10 52	12 58	3 04	4 51	6 58
Varr.-Chacé	7 09	8 48	10 52	12 58	3 10	4 57	7 04	Varr.-Chacé	7 09	8 48	10 52	12 58	3 10	4 57	7 04	Varr.-Chacé	7 09	8 48	10 52	12 58	3 10	4 57	7 04
Brézé s.-Cyr	7 17	9 02	11 06	13 12	3 18	5 05	7 13	Brézé s.-Cyr	7 17	9 02	11 06	13 12	3 18	5 05	7 13	Brézé s.-Cyr	7 17	9 02	11 06	13 12	3 18	5 05	7 13
Montreuil(a)	7 21	9 06	11 10	13 16	3 22	5 09	7 17	Montreuil(a)	7 21	9 06	11 10	13 16	3 22	5 09	7 17	Montreuil(a)	7 21	9 06	11 10	13 16	3 22	5 09	7 17
— (dép.)	7 24	9 09	11 13	13 19	3 25	5 12	7 20	— (dép.)	7 24	9 09	11 13	13 19	3 25	5 12	7 20	— (dép.)	7 24	9 09	11 13	13 19	3 25	5 12	7 20
Thouars	7 28	9 13	11 17	13 23	3 31	5 18	7 24	Thouars	7 28	9 13	11 17	13 23	3 31	5 18	7 24	Thouars	7 28	9 13	11 17	13 23	3 31	5 18	7 24
Loudun	7 34	9 19	11 23	13 29	3 37	5 24	7 30	Loudun	7 34	9 19	11 23	13 29	3 37	5 24	7 30	Loudun	7 34	9 19	11 23	13 29	3 37	5 24	7 30
Poitiers	7 40	9 25	11 29	13 35	3 43	5 30	7 36	Poitiers	7 40	9 25	11 29	13 35	3 43	5 30	7 36	Poitiers	7 40	9 25	11 29	13 35	3 43	5 30	7 36

LIGNE D'ORLÉANS									
ANGERS — SAUMUR — TOURS									
STATIONS	Direc. matin	Omn. matin	Expr. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Expr. soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 23	7 38	9 53	12 08
La Ménitère	2 52	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13	8 28	10 43	12 58
Les Rosiers	7 19	9 18	12 17	3 52	6 23	8 38	10 53	13 08	15 23
St-Clément	7 26	9 25	12 24	3 59	6 30	8 45	11 00	13 15	15 30
St-Martin	7 33	9 32	12 31	4 07	6 38	8 53	11 08	13 23	15 38
Saumur(a)	7 40	9 39	12 38	4 14	6 45	9 00	11 15	13 30	15 45
— (dép.)	7 47	9 46	12 45	4 21	6 52	9 07	11 22	13 37	15 52
Varenes	8 05	10 04	13 03	4 39	7 10	9 25	11 40	13 55	16 10
Port-Boulet	8 12	10 11	13 10	4 46	7 17	9 32	11 47	14 02	16 17
Langeais	8 20	10 19	13 18	4 54	7 25	9 40	11 55	14 10	16 25
Tours	8 27	10 26	13 25	5 02	7 33	9 48	12 03	14 18	16 33